

Force est de reconnaître, M. le Président, à la lumière des débats tenus sur divers aspects de cette question lors de la récente session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le lien entre le désarmement et le développement, qu'il nous reste encore beaucoup de progrès à accomplir dans ce domaine.

* * *

Monsieur le Président,

A notre époque, l'importance toute particulière de la vérification du respect d'obligations contractées au titre d'accords de limitation des armements et de désarmement est universellement reconnue. Des mesures appropriées de vérification représentent le principal moyen d'établir et de démontrer le respect de tels engagements. En outre, on reconnaît universellement le fait que les dispositions relatives à la vérification occupent une place centrale dans la négociations, la conclusion et la mise en oeuvre d'accords sur le contrôle des armements. On admet également qu'il ne saurait suffire d'ajouter foi aux expressions de bonnes intentions pour que soient jetées des bases saines en vue de la conclusion d'accords qui portent sur des questions vitales de sécurité nationale; en fournissant des moyens objectifs d'établir le respect des engagements souscrits, la vérification relègue au second plan la nécessité de s'en remettre aux bonnes intentions des parties contractantes.

Il est bien connu que le Canada attache un grand intérêt à la question de la vérification et qu'il a accéléré la reconnaissance du bien fondé de cette question. Ma délégation considère que la vérification est une question d'une importance critique qui doit être réglée de façon satisfaisante pour que soit justifié l'espoir d'accomplir des progrès sur la voie d'accords importants sur les importantes questions de la limitation des armements et du désarmement.

Nous nous réjouissons de ce que les résolutions 40/152 O et 41/86 Q intitulées "La vérification sous tous ses aspects" présentées à l'initiative du Canada aient été adoptées sans vote. Plus de 20 délégations appartenant à tous les groupes se sont portées co-auteurs de la résolution 41/86 Q. Ce large appui témoigne de la reconnaissance croissante, au sein de la communauté internationale, du fait